

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

ETUDE
janvier 2012

Les femmes dans
l'agriculture
au 1^{er} janvier 2010

janvier 2012

Les femmes dans l'agriculture au 1er janvier 2010

**DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES**

Responsable de la publication :
Alain PELC

Département "Cotisations"
Marc PARMENTIER

Étude réalisée par :
Julie DANIEL

SOMMAIRE

Synthèse	4
Introduction	6
Sources et définitions	7
Méthodologie	8
Champ de population	9
1. Les femmes représentent un quart des chefs d'exploitation agricole	10
1.1 Les femmes chefs d'exploitation sont plus âgées que les hommes.	10
1.2 En 2010, Les femmes qui s'installent en tant que chefs d'exploitation sont de plus en plus âgées.....	11
1.3 Plus de la moitié des femmes chefs d'exploitation sont installées sous forme sociétaire	13
1.4 L'élevage bovins-lait est l'activité agricole dominante chez les femmes chefs d'exploitation	15
1.5 La taille moyenne de la SAU chez les femmes chefs d'exploitation en 2010 est de 38 ha.....	16
1.6 L'assiette brute moyenne des femmes chefs d'exploitation est plus faible que celle de l'ensemble des exploitants	17
Conclusion.....	18
2. Les femmes conjointes actives sur l'exploitation	19
2.1 Un cinquième des conjointes sont collaboratrices d'exploitation.....	19
2.2 La superficie moyenne des femmes conjointes actives sur l'exploitation est de 63 ha.....	20
2.3 L'assiette brute de cotisations	20
Conclusion.....	21
3. Les femmes salariées de la production agricole	22
3.1 Les femmes salariées travaillent principalement dans la viticulture.	23
3.2 Les femmes salariées agricoles sont principalement en CDD	24
3.3 La proportion de contrats à temps partiel est plus développée pour les femmes en CDI	27
Conclusion.....	27
Chiffres clés pour les femmes dans l'agriculture en 2010	28
Cartes, graphiques et bibliographie	29
Liste des graphiques	29
Liste des cartes	30
Liste des tableaux	30

Synthèse

En 2010, la population active agricole féminine se répartit en trois catégories : les femmes chefs d'exploitation, les conjointes actives sur l'exploitation et les femmes salariées de la production agricole.

TABLEAU 1
RECAPITULATIF DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE EN 2011

Catégorie professionnelle	nombre
Femmes chefs d'exploitation	119 730
Conjointes d'exploitants	202 984 dont 20,4% de collaboratrices d'exploitation.
Femmes salariées de la production agricole	387 229

Source MSA

■ Les femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole

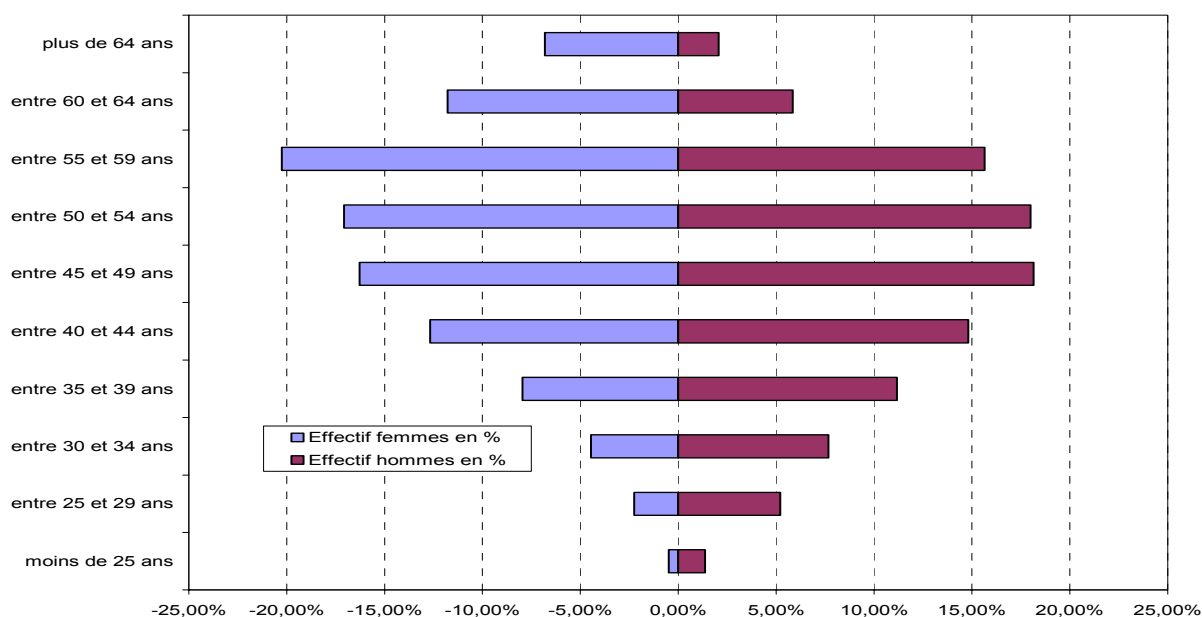
Les femmes représentent un quart des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2010. Cette proportion demeure stable depuis 1999.

■ Une démographie marquée par la succession entre époux

Leur âge moyen est de 51 ans contre 46 ans pour les hommes.

Parmi ces femmes, 39 % ont 55 ans et plus. Cette tranche d'âge est la plus importante chez les femmes chefs d'exploitation. Son importance est liée au phénomène de succession entre époux lorsque le mari part à la retraite. Elles sont donc plus âgées que les hommes dont seulement 24 % sont concernés par cette classe d'âge (graphique 1).

GRAPHIQUE 1
PYRAMIDE DES AGES PAR SEXE POUR LES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010



Source MSA

Trois quart des femmes chefs d'exploitation sont mariées ou vivent en concubinage alors que seulement 53 % de leurs homologues masculins le sont. Elles sont peu nombreuses à être célibataires (un peu moins de 16 %) et leurs conjoints ont rarement le statut de collaborateur d'exploitation : seulement 3,7 %.

Parmi les nouveaux installés en 2010, la proportion de chefs d'exploitation de sexe féminin était de 41 % sur un total de 13 248 nouvelles installations agricoles. Du fait du phénomène de succession entre époux, les femmes s'installent plus tardivement que les hommes. Les femmes ne représentent que 29 % des installés avant 40 ans, contre 77 % pour les hommes.

■ **Des superficies moyennes et des revenus par personne plus faibles que ceux des hommes**

Le secteur d'activité principale dominant est l'élevage de bovins - lait. Plus de 21 660 chefs de sexe féminin se consacrent à ce secteur d'activité, soit 18 % des femmes chefs d'exploitation. Ce secteur est suivi par les cultures céréalières et industrielles et les cultures et élevages non spécialisés qui concentrent respectivement 15 % et 13 % des femmes chefs d'exploitation.

Ces femmes chefs possèdent une surface agricole utile moyenne de 38 ha. La superficie moyenne possédée est plus faible que celles des hommes qui s'élève à 52 ha par homme. En totalité, les femmes possèdent près de 4,6 millions d'hectares de terres, soit quatre fois moins que leurs homologues masculins.

Les exploitations, dont l'un au moins des chefs d'exploitation est une femme, sont majoritairement de forme sociétaire (52 %) alors que celles dont l'un au moins des chefs est un homme sont exploitées en nom personnel (54 % en 2010).

En 2010, l'assiette brute totale de cotisations à laquelle ces femmes sont soumises s'élève à 1,15 milliard d'euros, soit 20 % de l'assiette totale du régime. La proportion de femmes chefs d'exploitation imposées au réel s'élève à 69 %. Ce taux est porté à 76 % chez les chefs d'exploitation hommes.

■ **Les conjointes d'exploitant**

Les femmes d'exploitants sont au nombre de 202 984. Seules 41 326, soit 20 % d'entre elles, sont affiliées à la MSA en tant que conjointes actives sur l'exploitation, avec le statut de collaboratrice d'exploitation.

L'exploitation, au sein de laquelle une femme collaboratrice d'exploitation a été identifiée, totalise une superficie de 2,6 millions d'hectares.

■ **Les femmes salariées de la production agricole**

Les femmes salariées agricoles, tous secteurs d'activités confondus, représentent 40 % de la population salariée agricole en 2010, soit 635 000 femmes. Parmi elles, 60 %, sont occupées dans le secteur de la production agricole, dans les établissements relevant du régime agricole de protection sociale.

Au cours de l'année 2010, le nombre de femmes salariées du secteur de la production s'élève à 387 000, ayant accompli 510 000 contrats de travail. Ce nombre de femmes est en diminution de 3,2 % par rapport à 2009.

Le nombre total de salariés de la production agricole, indépendamment de leur sexe, s'élève à 1 048 727 ; les femmes représentant 37 % des effectifs.

Les femmes occupent principalement des emplois dans la viticulture (39 % des femmes travaillant dans le secteur de la production y sont regroupées), les cultures spécialisées (regroupant 33 % des femmes) et les cultures et élevage non spécialisés (avec 16 %) qui sont des secteurs d'activités importants de la production.

Les contrats des femmes salariées sont principalement des contrats à durée déterminé (CDD), ce type de contrats représente 87 % des contrats d'embauche effectués par des femmes dans le secteur de la production en 2010. La proportion de contrats à durée déterminé est pratiquement la même pour les hommes salariés avec 83 %.

Ces fortes proportions de CDD sont dues principalement au poids des saisonniers et à la précarisation de l'emploi permanent, notamment dans le contexte économique actuel. Néanmoins les CDD ne représentent que 53 % des 160 millions d'heures travaillées par les salariées de la production agricole, et 48 % de leurs rémunérations.

Le nombre d'heures effectuées par les femmes salariées s'élève à 457 millions d'heures en 2010 dont 67 % ont été effectuées par des femmes en CDI.

Le montant correspondant à la rémunération des femmes salariées de la production agricole s'élève à 1,8 milliard d'euros, soit 29 % du montant total des rémunérations de la production, tous sexes confondus.

Le salaire horaire moyen brut des femmes salariées de la production est de 9,98 euros brut en contrat CDD et 12,04 euros brut en contrat CDI. Les hommes du secteur production, quant à eux, sont mieux rémunérés en étant en CDI, avec 12,61 euros brut de l'heure mais moins bien en CDD avec 9,68 euros brut de l'heure.

Introduction

Les femmes, bien que minoritaires dans l'agriculture, assument une part importante de l'emploi en agriculture. Présentes en tant que chefs d'exploitation, salariées ou conjointes dans tous les systèmes de production, elles contribuent au dynamisme du milieu rural et au maintien du tissu social environnant leur famille et leur exploitation. Les évolutions que connaît actuellement ce secteur économique, entraînent des changements dans l'ensemble de la profession agricole.

L'évolution et la nature du travail dans l'agriculture conduisent à une baisse du volume d'emploi non salarié des femmes notamment en raison de la désaffection croissante vis-à-vis du statut de conjointe. Qu'en est-il par ailleurs de l'évolution des autres formes d'emploi ?

Cette étude est constituée en trois volets consacrés aux catégories de femmes actives : les femmes en tant que chefs d'exploitation, les conjointes participantes et le travail salarié féminin.

Sources et définitions

Les données relatives aux femmes chefs d'exploitation ou conjointes de chefs sont issues du fichier COTNS de l'année 2010 et du fichier INSTALLATIONS de l'année 2009.

Les résultats de l'activité des chefs d'exploitation sont mesurés par l'assiette brute de cotisations. Celle-ci est liée au revenu du chef d'exploitation soit de l'année antérieure soit des trois années antérieures, elle n'est pas modifiée par l'existence d'un conjoint participant à l'activité.

Les données relatives aux femmes salariées agricoles proviennent du fichier des contrats de travail de l'année 2001 à l'année 2010 et des tableaux de bord de l'emploi 2010.

■ Non-salariés

L'assiette brute des cotisations au titre d'une année n s'obtient :

- soit par la moyenne des revenus agricoles (revenus professionnels) déclarés à la MSA au cours des trois années **n-3**, **n-2**, **n-1** si le chef d'exploitation a choisi l'option triennale.
- soit par le revenu de l'année n-1 si le chef d'exploitation a choisi l'option annuelle.

La catégorie ATEXA (Accidents du Travail des Exploitants Agricoles) est la catégorie de risque utilisée pour l'analyse et la tarification des accidents du travail et maladies professionnelles des exploitants agricoles.

Champ : France métropolitaine y compris Alsace-Moselle, sauf lorsque l'étude décline des résultats par catégorie de risque ATEXA (dans ce cas les 3 063 femmes chefs d'exploitation dénombrées dans les trois départements de l'Alsace-Moselle -Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle- en sont exclues puisque ce régime d'assurance n'a pas été mis en place dans ces deux régions.

■ Salariés

Le salaire brut intègre l'ensemble des primes y compris l'indemnité compensatrice de congés payés pour les CDD.

Si le salarié a eu plusieurs contrats de travail dans le même code risque accident du travail, il est compté une seule fois. Par contre, s'il a travaillé dans plusieurs secteurs, il sera compté plusieurs fois.

L'activité de production agricole sélectionnée pour ces salariés est définie par rapport à la catégorie de risque ATEXA, elle exclut donc systématiquement les salariés des régions Alsace-Moselle, pour lesquels ce régime d'assurance n'a pas été mis en place.

La production agricole concerne, les activités de production, d'élevage et d'exploitation du bois ainsi que les activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Valeur du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) horaire au 1^{er} janvier 2010 : 8,86 euros.

La **dispersion** représente la variabilité ou l'étendue des différentes valeurs que peut prendre une variable.

La **médiane** d'un ensemble est la valeur m telle que le nombre de valeurs de l'ensemble supérieures ou égales à m est égal au nombre de valeurs inférieures ou égales à m . Intuitivement, on peut dire que la médiane est le point milieu de l'ensemble qu'elle divise en deux moitiés.

En statistique descriptive, un **quartile** est chacune des 3 valeurs qui divisent les données triées en 4 parts égales, de sorte que chaque partie représente $1/4$ de l'échantillon de population : 1er quartile = 25 %, 2ème quartile ou médiane = 50 %, 3ème quartile = 75 %.

Un **décile** est chacune des 9 valeurs qui divisent les données triées en 10 parts égales, de sorte que chaque partie représente $1/10$ de l'échantillon : 1er décile = 10 %...

La **surface agricole utile** (SAU) est une donnée statistique destinée à évaluer le territoire consacré à la production agricole.

Méthodologie

■ Méthode statistique

Toutes les différences de moyenne et de fréquence lors des comparaisons des caractéristiques de deux populations (hommes et femmes) ont été testées.

Cas du test de significativité des différences de moyennes : utilisation du test de Student.

Cas du test de significativité des différences entre 2 fréquences : utilisation du test de Khi-2.

■ Les représentations graphiques

Les « boîtes à moustaches » sont un moyen rapide d'observer la dispersion ou la concentration des données de l'échantillon. Elles s'appuient sur certaines caractéristiques statistiques telles que la médiane, les quartiles et les maximum et minimum.

Champ de population

■ Les femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise

Il s'agit de tous les chefs d'exploitation ou d'entreprise de sexe féminin (personnes physiques, membres de GAEC ou de sociétés) en activité en France métropolitaine qui cotisent à l'une ou à l'autre des quatre branches de sécurité sociale.

Les cotisantes de solidarité sont exclues de l'analyse ainsi que les jeunes femmes chefs d'exploitation installées après le 1er janvier 2010.

■ Les conjointes d'exploitants

La population des conjointes comporte des femmes actives et des femmes non actives dans l'exploitation en France métropolitaine. Dans le cadre de cette étude, la population des conjointes actives est l'objet d'une attention plus particulière. Les conjointes actives ont toutes le statut de collaboratrice d'exploitation, l'ancien statut de conjoint participant ayant été abrogé.

■ Les femmes salariées de la production agricole en France métropolitaine

Il s'agit des salariées employées dans des entreprises relevant d'une des catégories de risque d'accidents du travail (AT) suivantes : cultures spécialisées, champignonnières, élevage spécialisé de gros animaux, élevage spécialisé de petits animaux, conchyliculture, marais salants, cultures et élevage non spécialisés, viticulture, sylviculture, exploitations de bois, entreprises de travaux agricoles, gardes-chasse et gardes-pêche, organisme de remplacement et de travail temporaire.

1. LES FEMMES REPRESENTENT UN QUART DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE

Les femmes chefs d'exploitation recensées en 2010, sont au nombre de 119 730, soit 24 % de l'ensemble de la population des chefs d'exploitation cotisant à l'une ou à l'ensemble des trois branches maladie, prestations familiales, ou vieillesse. Ce nombre a diminué de 3,3 % en un an.

Depuis 1999, la part des femmes chefs d'exploitation est stable autour de 25 %.

1.1 Les femmes chefs d'exploitation sont plus âgées que les hommes

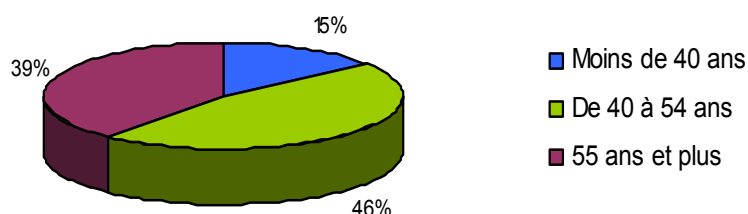
En 2010, l'âge moyen des femmes chefs d'exploitation est de 51 ans contre 46 ans pour les hommes.

Parmi la population des chefs d'exploitation de sexe féminin, les moins de 40 ans représentent 17 % de l'ensemble contre 28 % pour les chefs d'exploitation de sexe masculin (graphiques 2 et 3).

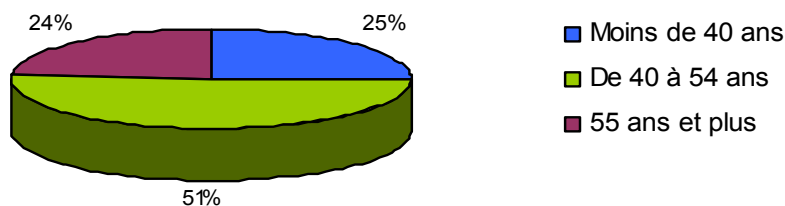
La part plus importante de femmes chefs d'exploitation de 55 ans et plus (39 % contre 24 % chez les hommes) s'explique principalement par le phénomène de reprise temporaire de l'exploitation par les femmes lorsque le conjoint quitte le statut de chef d'exploitation agricole, notamment lors de son départ en retraite.

En 2010, 76 % des femmes chefs d'exploitation sont mariées contre 53 % pour leurs homologues masculins. D'autre part, un homme sur trois est célibataire contre une femme sur six.

GRAPHIQUE 2
REPARTITION DES CHEFS DE SEXE FEMININ SELON L'AGE EN 2010



GRAPHIQUE 3
REPARTITION DES CHEFS DE SEXE MASCULIN SELON L'AGE EN 2010



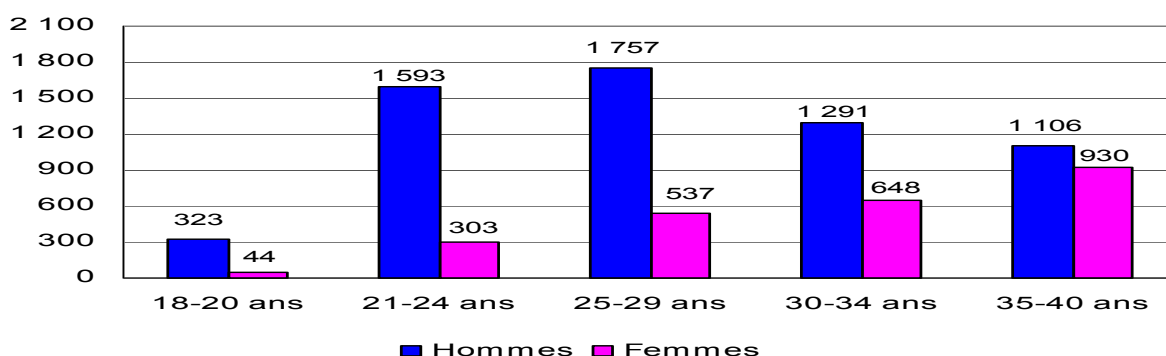
Source MSA

1.2 En 2010, les femmes qui s'installent en tant que chef d'exploitation sont de plus en plus âgées

En 2010, les nouveaux chefs d'exploitation recensés sont au nombre de 13 248, dont plus de 40 % sont des femmes.

Parmi les nouvelles installations des femmes chefs d'exploitation, 46 % concernent des femmes âgées de moins de 40 ans, soit 2 462 femmes, contre 77 % pour les hommes chefs d'exploitation (graphique 4). Au total, les nouveaux agriculteurs de 40 ans et moins sont plus de 8 530 en 2010.

GRAPHIQUE 4
NOMBRE DE NOUVEAUX INSTALLES DE MOINS DE 40 ANS
PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE EN 2010



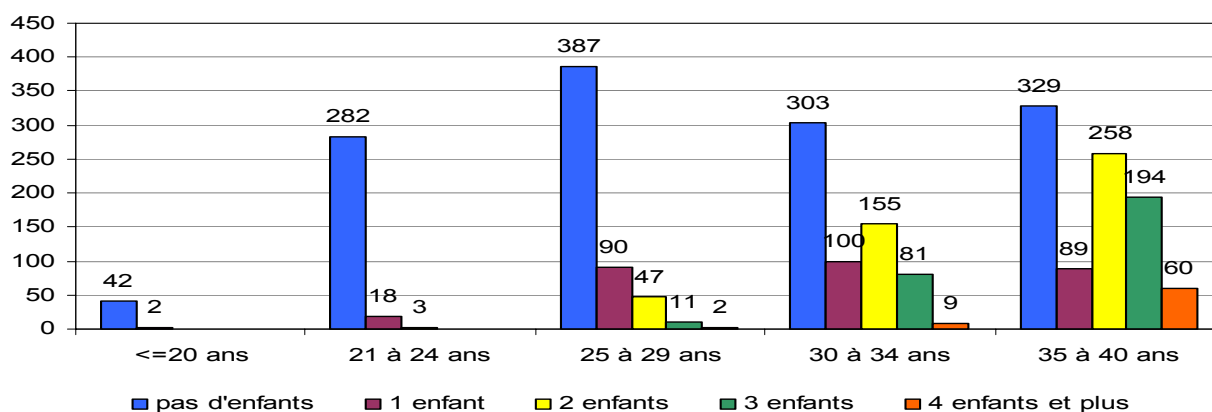
Source MSA

Parmi les jeunes installées de moins de 40 ans, éligibles aux aides à l'installation, le nombre d'installations croît avec l'âge.

Le nombre d'enfants de ces femmes nouvellement installées en 2010, s'accroît également en fonction de l'âge. Le nombre d'enfants ne semble pas être un frein à l'installation.

Ces femmes, qui deviennent chefs d'exploitation, ont leur premier enfant aux alentours de 20 ans, laissant ainsi supposer qu'elles préfèrent attendre que leurs enfants aient atteint un degré suffisant d'autonomie pour s'implanter en tant que chef aux alentours des 35-40 ans (graphique 5).

GRAPHIQUE 5
NOMBRE D'ENFANTS DES FEMMES DE MOINS DE 40 ANS NOUVELLEMENT INSTALLEES EN 2010

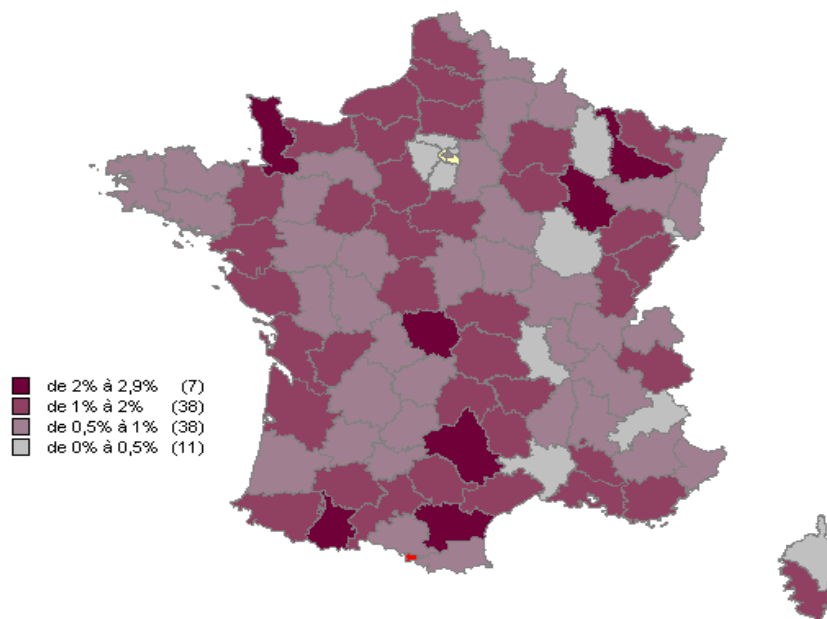


Source MSA

Les femmes sont nombreuses à s'installer dans les départements de Haute-Marne (2,85 % des femmes s'y installent), des Hautes Pyrénées (2,83 %), de la Creuse (2,43 %), de la Meurthe et Moselle (2,22 %), de la Manche (2,19 %), de l'Aveyron (2,15 %) et de l'Aude (2,07 %) c'est-à-dire un peu partout en France avec une légère préférence pour les départements du sud et du Massif central. Leurs homologues masculins auraient plutôt tendance à s'implanter près des côtes (cartes 1 et 2).

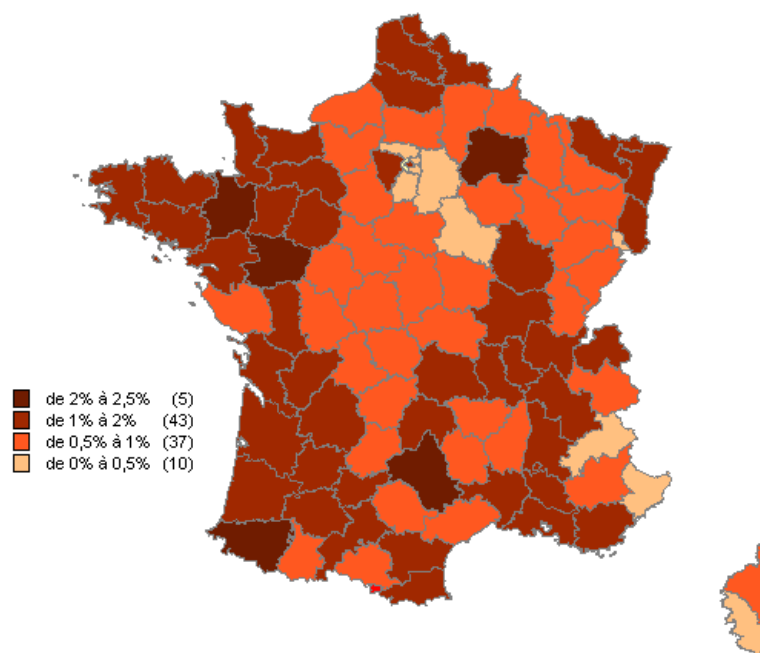
Elles s'installent sur une SAU moyenne de 32 ha tandis que les hommes s'installent sur une exploitation présentant une surface moyenne supérieure à 35 ha.

CARTE 1
REPARTITION DES INSTALLATIONS DE FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010



SOURCE MSA

CARTE 2
REPARTITION DES INSTALLATIONS D'HOMMES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010



Source MSA

1.3 Plus de la moitié des femmes chefs d'exploitation sont installées sous forme sociétaire

Bien que le nombre de femmes chefs d'exploitation installées sous forme sociétaire connaisse une baisse annuelle de 2,8 % entre 2009 et 2010, celles-ci restent en proportion majoritaires. La part des exploitations en nom personnel parmi les femmes chefs d'exploitation est de 48 % en 2010, contre 54 % chez les hommes.

Près d'un tiers des femmes de plus de 55 ans adopte cette forme juridique pour leur exploitation.

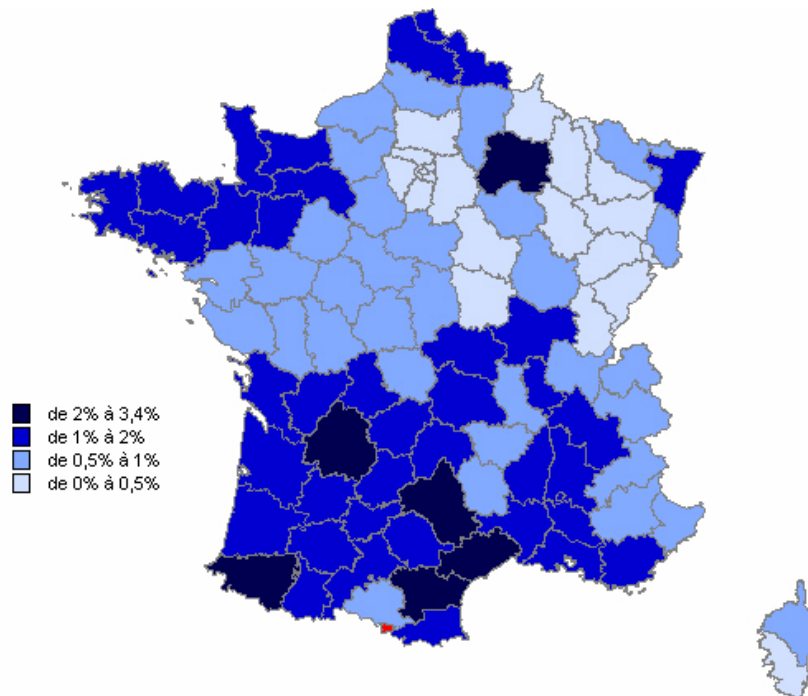
Les départements enregistrant plus de 1 000 femmes chefs d'exploitation en nom personnel sont les Pyrénées-Atlantiques (3,4 % des femmes chefs d'exploitation), la Marne (2,8 %), l'Hérault (2,6 %), l'Aveyron (2,4 %), la Dordogne (2,3 %), le Gers (2 %) et la Haute-Garonne (1,9 %).

La part des exploitations sous formes sociétaires (GAEC, EARL et autres) chez les femmes est de 52 %, contre 47 % chez les hommes.

Dirigées par des femmes, les EARL (23 %), forme sociétaire plus souple, sont aujourd'hui plus nombreuses que les GAEC (17 %).

Au-delà de 55 ans, les femmes chefs d'exploitation sont près de 8 200 à préférer la forme juridique GAEC, contre 6 700 pour la forme juridique EARL.

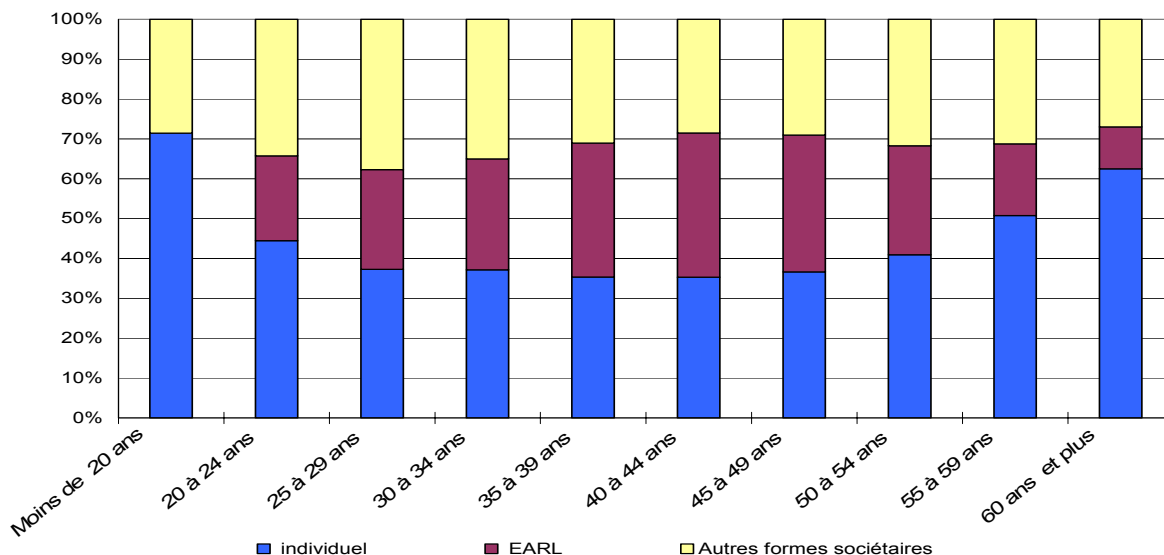
CARTE 3
PROPORTION D'EXPLOITATIONS EN NOM PERSONNEL CHEZ LES FEMMES
CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010



En 2010, la tranche d'âge des femmes qui concentre le plus grand nombre d'exploitation sous forme d'EARL est celle des 40-45 ans. Pour les hommes, cette tranche d'âge est celle des 45-49 ans. Quel que soit l'âge des hommes chefs, ces derniers préfèrent voir

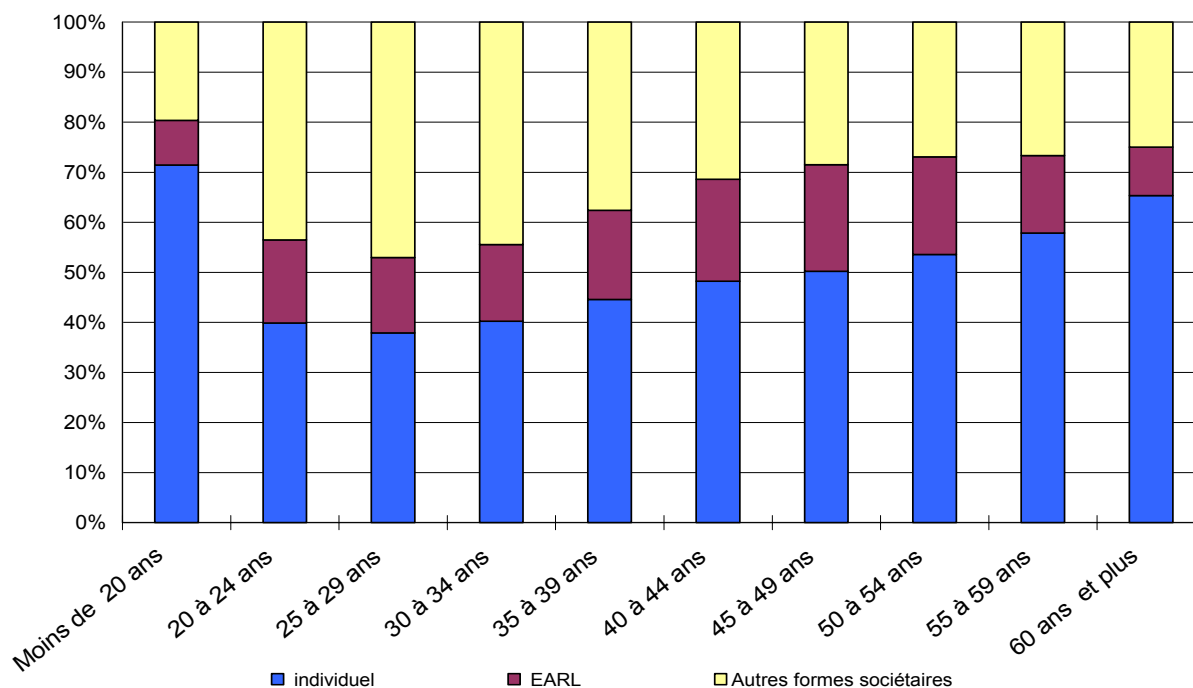
leurs établissements sous forme individuelle que sous forme d'EARL alors que les femmes entre 40 et 45 ans préfèrent la forme EARL. Entre 20 et 60 ans, la proportion des femmes qui possèdent une exploitation en EARL est plus importante que celle des hommes. Cependant, chez les femmes de plus de 60 ans, cette proportion s'égalise, montrant ainsi que les femmes, en situation de reprise de l'exploitation après le départ en retraite de leur conjoint, conservent la forme juridique (graphiques 6 et 7).

GRAPHIQUE 6
FORME JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS DE FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION
PAR TRANCHES D'ÂGE EN 2010



SOURCE : MSA

GRAPHIQUE 7
FORME JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS D'HOMMES CHEFS D'EXPLOITATION
PAR TRANCHES D'ÂGE EN 2010

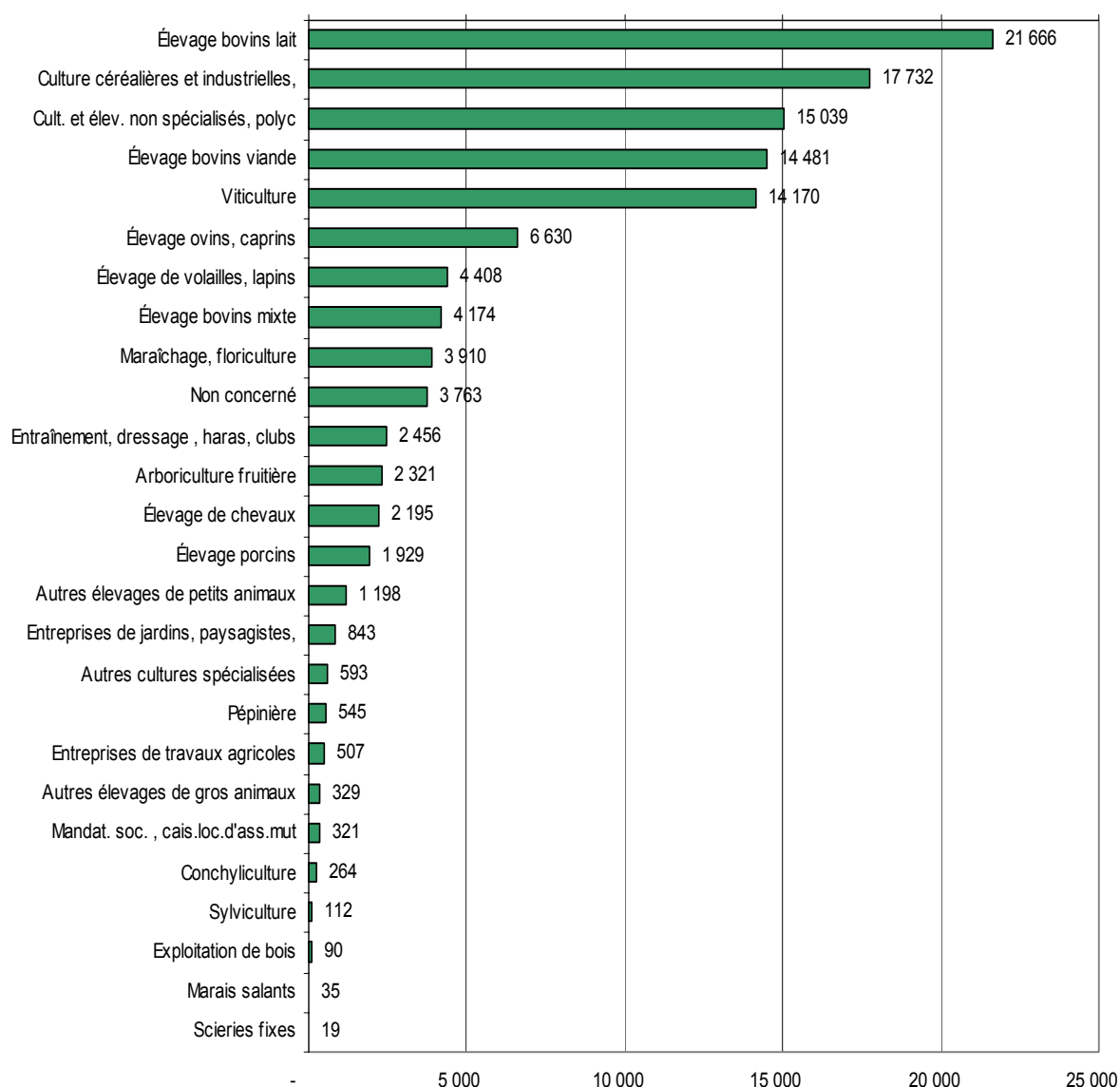


SOURCE : MSA

1.4 L'élevage bovins-lait est l'activité agricole dominante chez les femmes chefs d'exploitation

En 2010, les secteurs d'activités dans lesquels des femmes chefs d'exploitation sont présentes sont dans l'ordre : les secteurs d'élevages bovins-lait (18 %), de cultures céréalières et industrielles (15 %), et de cultures et élevages non spécialisés, la polyculture, le poly-élevage (13 %) (graphique 8).

GRAPHIQUE 8
REPARTITION DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AFFILIEES EN ATEXA PAR CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2010



Source MSA

1.5 La taille moyenne de la SAU chez les femmes chefs d'exploitation en 2010 est de 38 ha

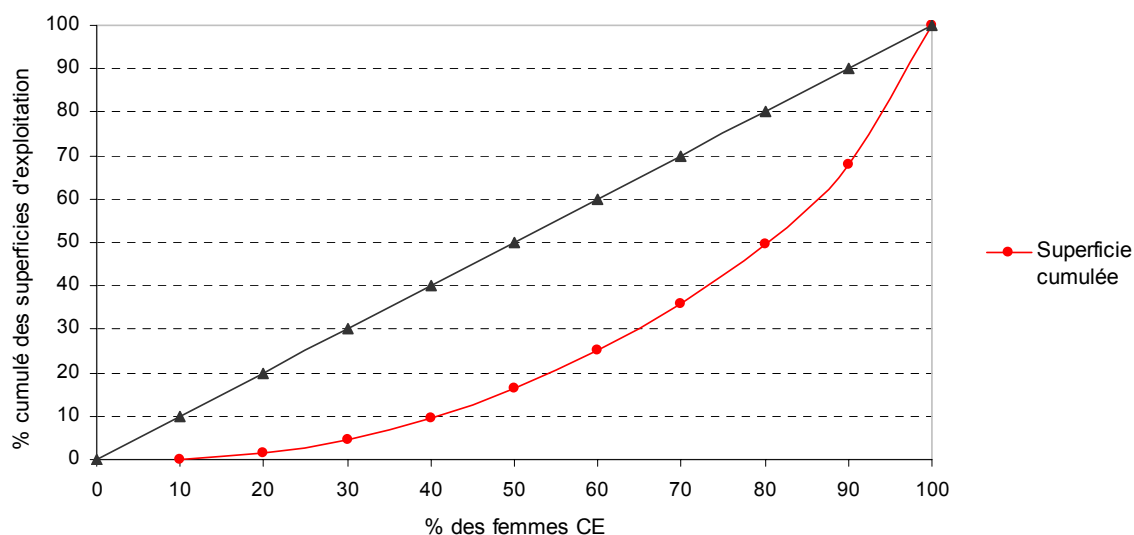
Depuis plusieurs années, la superficie possédée par les femmes chefs d'exploitation s'est stabilisée autour de 4,6 millions ha contre 20 millions ha pour les hommes.

Quel que soit le système de production agricole, les femmes chefs d'exploitation sont souvent à la tête de petites exploitations. La superficie agricole moyenne possédée par les femmes chefs d'exploitation est inférieure à celle de l'ensemble des exploitants (38 ha contre 49 ha pour l'ensemble des chefs).

Les terres se répartissent de la façon suivante (graphiques 9) :

- 10 % des femmes chefs d'exploitations exploitant les plus petites superficies se partagent 0,13 % de la superficie occupée par les femmes chefs d'exploitation,
- 50 % de la population des femmes chefs d'exploitations ayant les plus petites superficies se partagent plus de 16 % de la superficie occupée par les femmes chefs d'exploitation,
- 10 % des femmes chefs d'exploitation ayant les plus grandes superficies se partagent près de 40 % de la superficie occupée par les femmes chefs d'exploitation.

GRAPHIQUE 9
CONCENTRATION DE LA SUPERFICIE EXPLOITEE PAR DES FEMMES
CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010



Source MSA

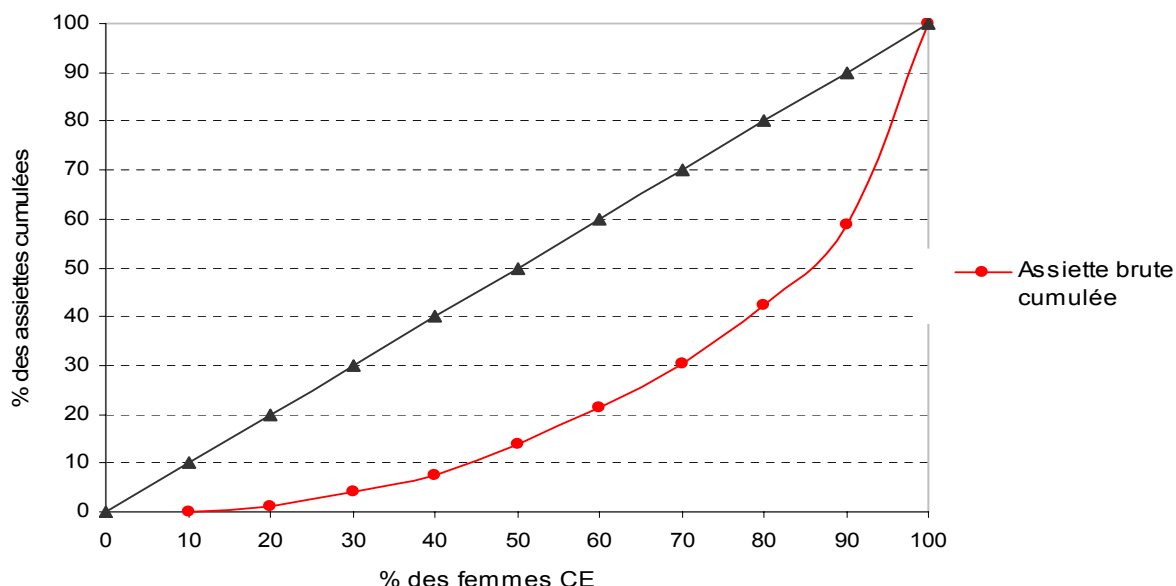
1.6 L'assiette brute moyenne des femmes chefs d'exploitation est plus faible que celle de l'ensemble des exploitants

En 2010, l'assiette brute de cotisations des femmes chefs d'exploitation s'élève à 1,15 milliard d'euros soit 20 % de l'assiette totale de l'ensemble des exploitants.

Cette assiette se répartit de la façon suivante (graphique 10) :

- 50 % des femmes chefs d'exploitation ayant les revenus plus faibles se partagent 14 % de l'assiette de cotisations.
- 10 % des femmes chefs d'exploitation ayant les revenus les plus importants se partagent 41 % de l'assiette de cotisations.

GRAPHIQUE 10
CONCENTRATION DE L'ASSIETTE BRUTE DES FEMMES
CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010



Source MSA

En moyenne, l'assiette brute des femmes chefs d'exploitation s'élève à 8 369,96 euros en 2010. Cette assiette brute a diminué de près de 20 % en un an, reflet de la baisse des revenus observée en 2008 et 2009.

Celle des hommes est plus élevée avec 12 247,47 euros en moyenne. Elle est également en baisse de 17 % depuis 2009.

Parmi les 119 730 femmes chefs d'exploitation, 82 865 sont imposées au réel, soit plus de 69 %. Les 36 865 autres femmes chefs sont imposées au forfait.

L'assiette moyenne brute des femmes imposées au réel est de 9 821,46 euros. Celle au forfait s'élève à 5 107,30 euros.

Les hommes chefs d'exploitation, plus nombreux que les femmes, sont plus de 76 % à être imposés au réel pour une assiette brute moyenne de 14 294,45 euros. Les 89 585 hommes chefs restant, sont imposés au régime du forfait et représentent une assiette moyenne de 5 688,83 euros.

Conclusion

La proportion de femmes chefs d'exploitation stagne au cours de ces six dernières années. Près d'une exploitation sur cinq est dirigée par une femme. La moyenne d'âge est plus élevée chez les femmes.

L'élevage bovins-lait reste le secteur d'activité dominant chez les femmes chefs d'exploitation. Elles sont plus de 21 600 à s'y consacrer en 2010.

Plus de la moitié des exploitations agricoles possédées par une femme sont de forme sociétaire, avec une domination de la forme juridique EARL (23 %). Les EARL sont la forme juridique préférée des femmes chefs âgées de la quarantaine.

Ces femmes chefs disposent de superficies plus faibles que celles des hommes : 38 ha contre 49 ha.

Les femmes chefs d'exploitation sont pour la plupart mariées et doivent concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'assiette brute moyenne des femmes chefs d'exploitations, majoritairement imposées au réel, est plus faible que celle de l'ensemble des exploitants.

2. LES FEMMES CONJOINTES ACTIVES SUR L'EXPLOITATION

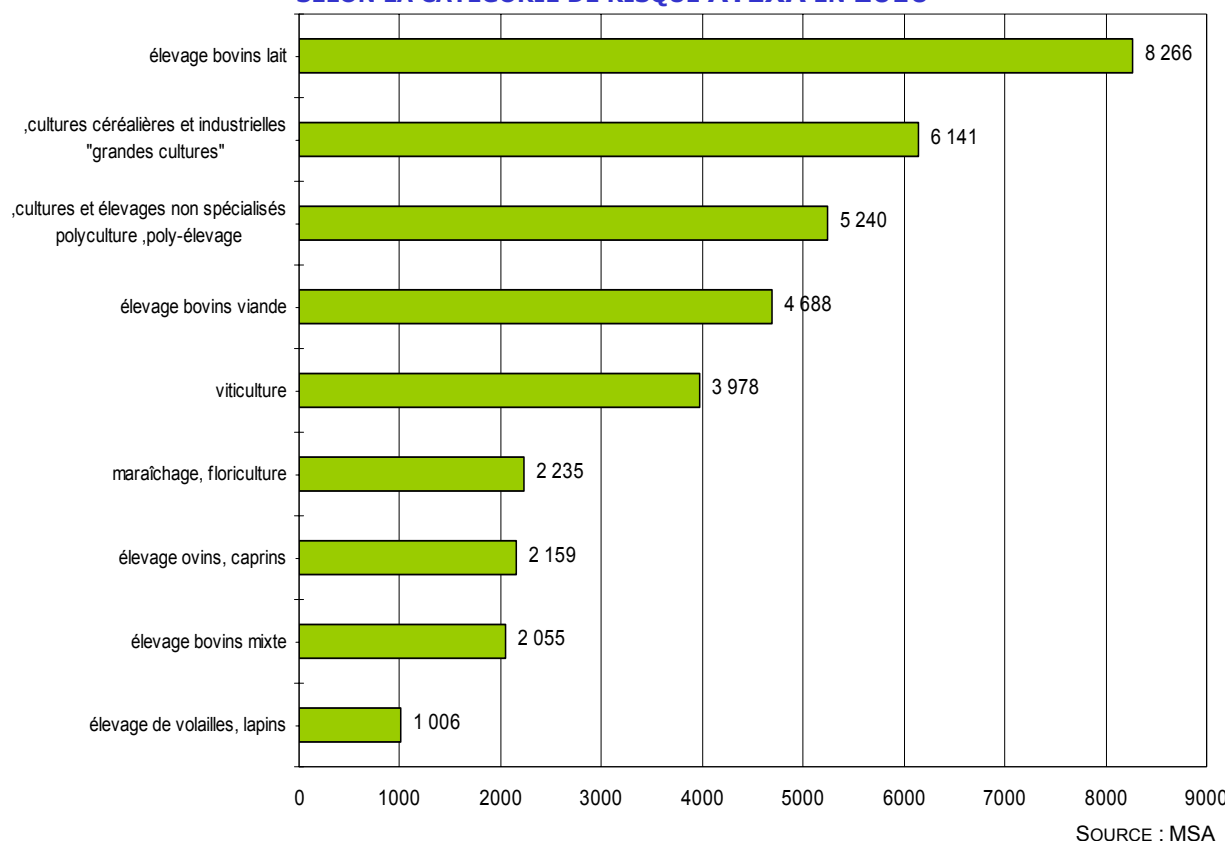
2.1 Un cinquième des conjointes sont collaboratrices d'exploitation

Parmi l'ensemble des conjointes d'exploitants, seules 20,3 %, soit 41 326 personnes, sont affiliées à la MSA comme conjointe active sur l'exploitation. Elles ont le statut de collaboratrices d'exploitation.

Le nombre de femmes conjointes actives connaît une diminution annuelle de 6,7 % entre 2009 et 2010.

Les femmes conjointes actives dans l'exploitation sont plus nombreuses dans le secteur de l'élevage bovins lait que dans les autres secteurs d'activité agricole. Elles sont plus de 18 % à travailler dans ce secteur ; 15 % dans le secteur « cultures céréalières et industrielles » et 13 % dans le secteur « cultures et élevage non spécialisé (graphique 11).

GRAPHIQUE 11
L'ACTIVITE DES CONJOINTES ACTIVES DANS L'EXPLOITATION
SELON LA CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2010



2.2 La superficie moyenne des femmes conjointes actives sur l'exploitation est de 63 ha

La superficie totale des exploitations où la femme est conjointe, est de 2,6 millions ha, soit 17 % de la superficie totale pour l'ensemble des chefs d'exploitation. La superficie moyenne des exploitations employant des conjointes collaboratrices est de 63 ha.

Les hommes conjoints actifs sur l'exploitation sont moins nombreux que les femmes conjointes, la superficie moyenne sur laquelle les conjoints sont actifs est donc moins importante. Elle est de 37 ha pour les conjoints collaborateurs.

2.3 L'assiette brute de cotisation est de 3,1 milliards d'euros

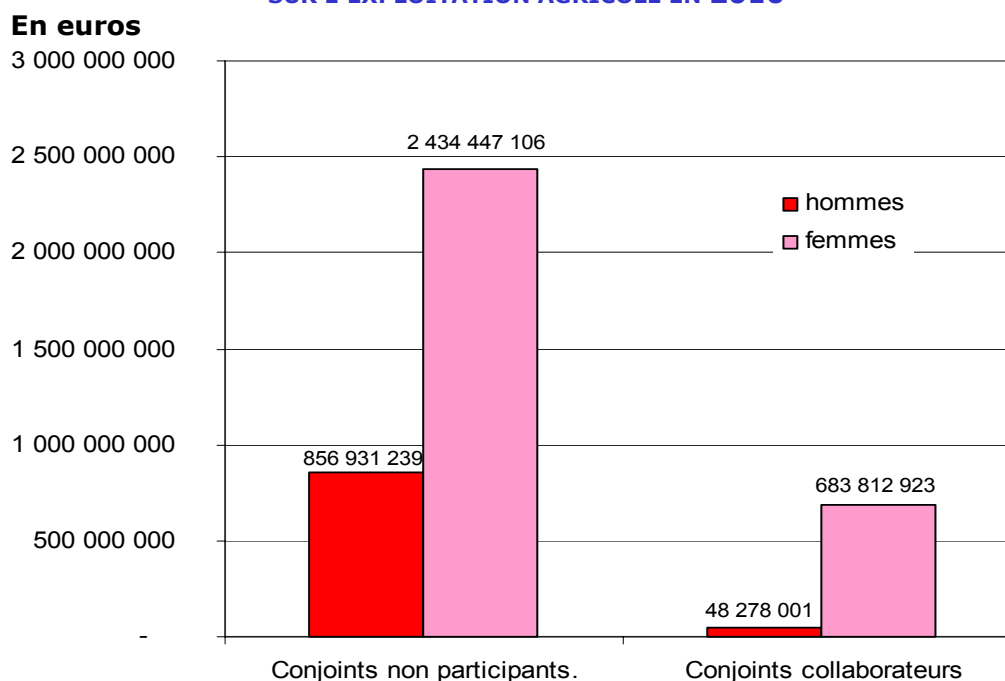
L'assiette de cotisations des chefs d'exploitation dont la femme est conjointe s'élève à 3,1 milliards d'euros.

Les chefs d'exploitation dont les femmes sont actives ne représentent que 22 % de cette assiette de cotisations (graphique 12).

Plus de 17 % de l'assiette brute totale est détenue par les chefs d'exploitation dont les conjointes sont actives sur l'exploitation.

Le montant de l'assiette brute moyenne détenue par ces mêmes chefs d'exploitation est de 24 207 euros.

GRAPHIQUE 12
MONTANTS DE L'ASSIETTE DE COTISATIONS DES CONJOINTS ACTIFS ET NON ACTIFS
SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE EN 2010



SOURCE : MSA

Conclusion

Le nombre de conjointes actives sur les exploitations a diminué régulièrement depuis 10 ans. Néanmoins leur poids reste important puisque 20 % des femmes conjointes participent à l'activité de l'exploitation agricole.

Leur rôle est surtout important dans les systèmes d'activité comme l'élevage bovins-lait, les cultures céréalières et industrielles, grandes cultures, les cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage, l'élevage de bovins-viande et la viticulture. Les exploitations où la femme est conjointe et participe à l'activité, occupent 17 % de la superficie totale agricole.

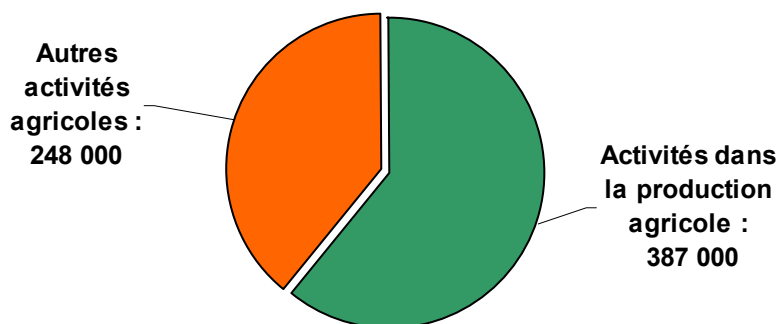
3. LES FEMMES SALARIEES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

En 2010, les femmes représentent 40 % de la population des salariés relevant du régime agricole, soit un effectif de 635 277 personnes. Leur nombre a baissé de 2,5 % depuis 2009.

Parmi elles, 61 % de femmes travaillent dans le secteur de la production agricole, soit 387 229 femmes salariées (graphique 13). Dans ce secteur, plus du tiers des salariées sont des femmes (graphique 14).

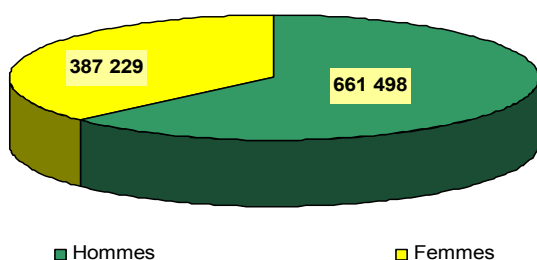
Le nombre d'heures annuelles travaillées par les femmes de la production agricole est de 160 340 milliers d'heures, soit une part de 35 % du nombre total d'heures effectuées par des femmes (graphique 15). Le montant correspondant à la rémunération de l'ensemble des femmes salariées de la production s'élève à 1,8 milliard d'euros.

GRAPHIQUE 13
FEMMES DANS LE REGIME SALARIE AGRICOLE EN 2010

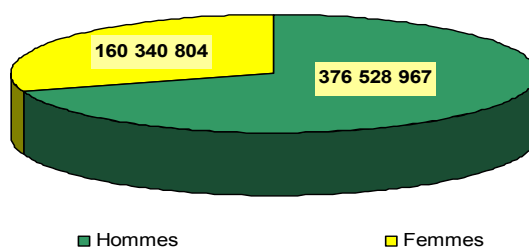


SOURCE : MSA

GRAPHIQUE 14
NOMBRE DE SALARIES DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE



GRAPHIQUE 15
NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES PAR DES SALARIES DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE

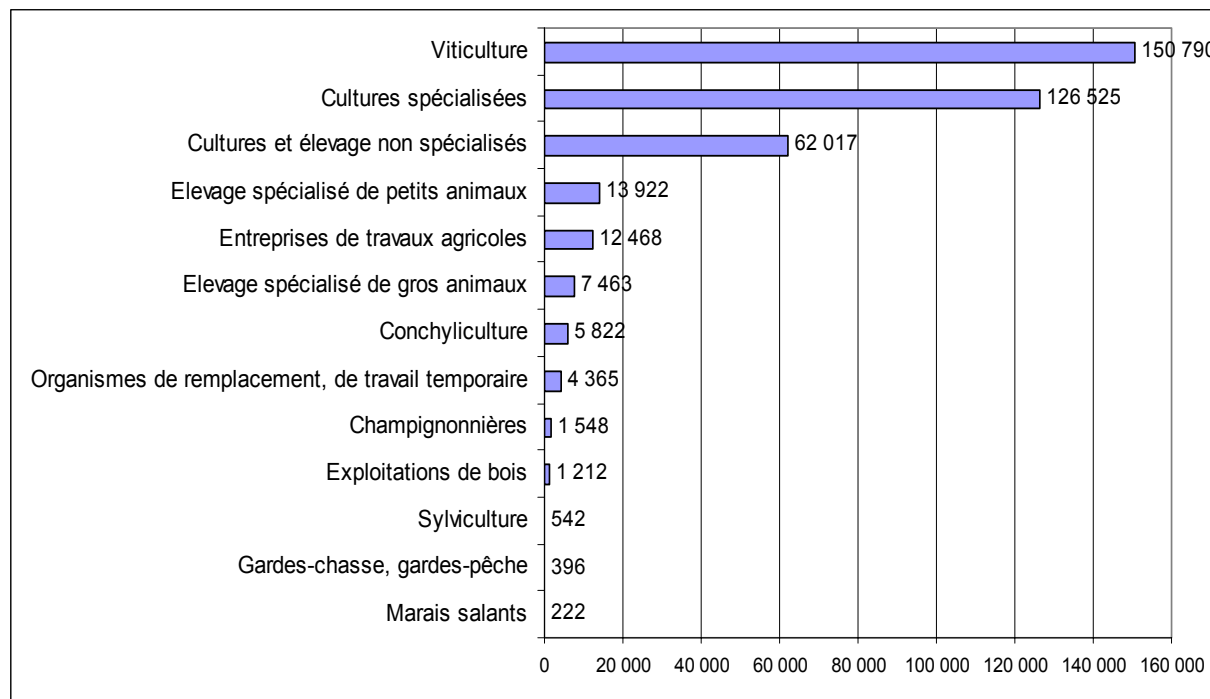


SOURCE : MSA

3.1 Les femmes salariées travaillent principalement dans la viticulture

Parmi les femmes salariées de la production agricole, 39 % travaillent dans la viticulture, 33% travaillent dans la culture spécialisée et 16 % dans la culture et élevage non spécialisé (graphique 16).

GRAPHIQUE 16
LES FEMMES SALARIEES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2010



SOURCE : MSA

3.2 Les femmes salariées agricoles sont principalement en CDD

Le contrat à durée déterminée (CDD) est la nature de contrat dominant et majoritaire chez les femmes salariées d'exploitation. Il apparaît que 70 % des contrats sont des CDD contre 30 % de contrats en CDI. La répartition de contrats entre CDI et CDD est identique pour les salariés de sexe masculin (tableau 2 et graphiques 17, 18, 19 et 20).

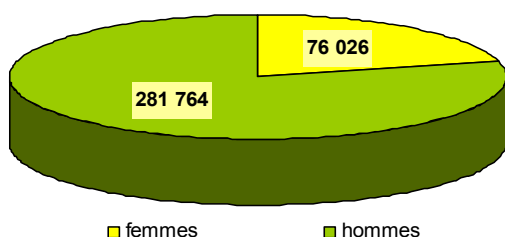
TABLEAU 2
NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL ET MONTANT GLOBAL DE LA REMUNERATION

	Volume d'heures de travail (en milliers d'heures)		Montant de la rémunération (en milliers d'euros)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
CDI	76 026	281 764	915 379	3 552 126
CDD	84 315	254 945	841 842	2 466 923
TOTAL	160 341	536 709	1 757 222	6 019 049

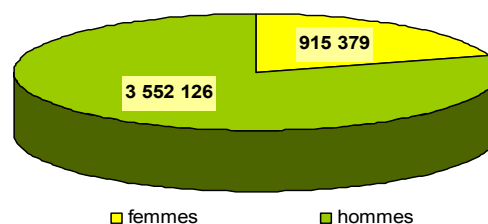
SOURCE : MSA

CDI

GRAPHIQUE 17
VOLUME D'HEURES DE TRAVAIL
(EN MILLIERS D'HEURES)

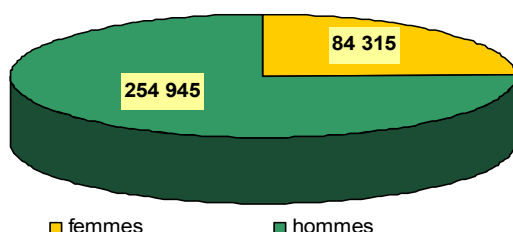


GRAPHIQUE 18
MONTANT DE LA REMUNERATION
(EN MILLIERS D'EUROS)

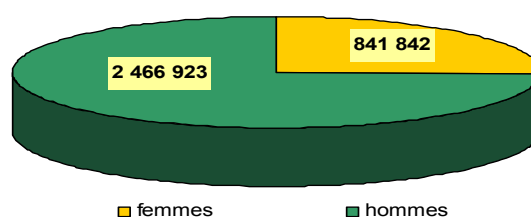


CDD

GRAPHIQUE 19
VOLUME D'HEURES DE TRAVAIL
(EN MILLIERS D'HEURES)



GRAPHIQUE 20
MONTANT DE LA REMUNERATION
(EN MILLIERS D'EUROS)



SOURCE : MSA

Les contrats en CDD pour les femmes salariées de la production représentent 53 % du volume du travail contre 48 % pour leurs homologues masculins.

La part du montant total des rémunérations pour les salariés de sexe féminin est de 48 % en CDD, contre 41 % pour les salariés de sexe masculin en CDD.

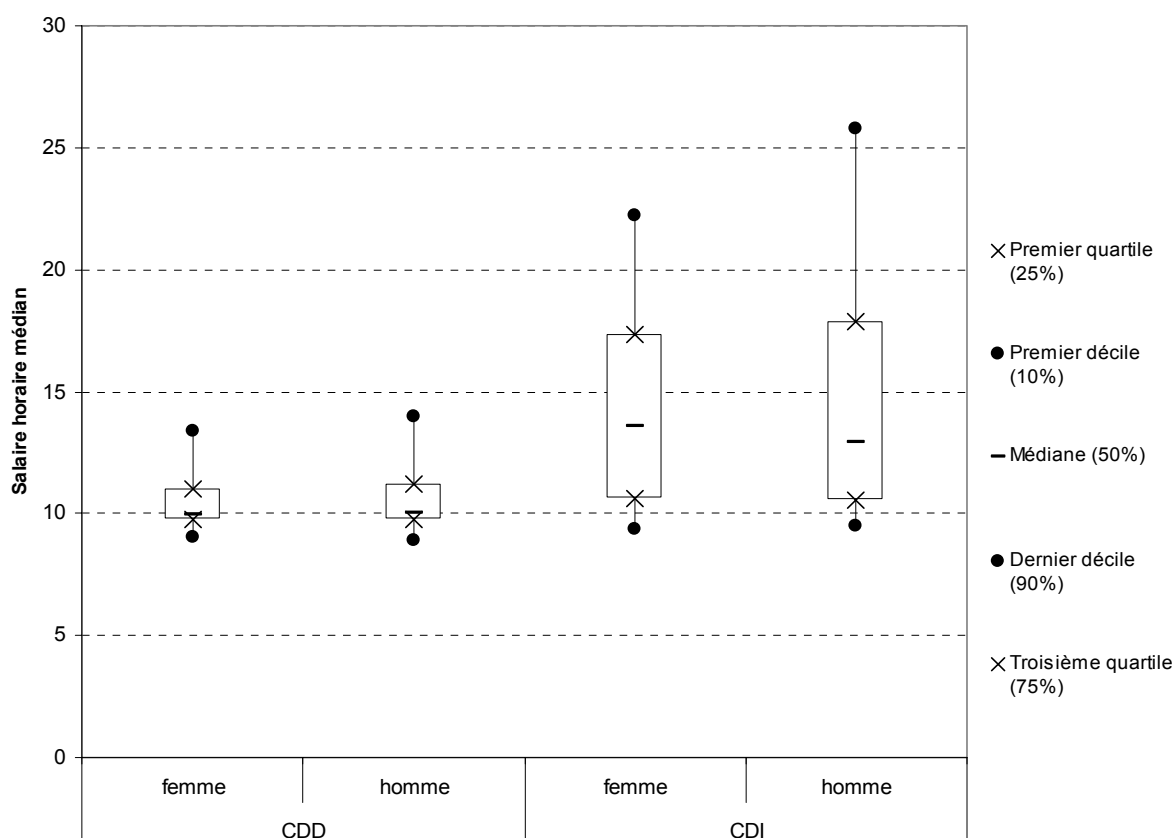
En 2010, le salaire horaire médian des contrats en CDD est sensiblement le même pour les femmes salariées agricoles et pour les hommes salariés. Il se situe à 9,98 euros pour les femmes et 10,01 euros pour les hommes. Il est **également remarquable** que la dispersion des effectifs, concernant le salaire horaire, est identique chez les femmes et chez les hommes (graphique 21).

En CDI, le salaire horaire médian est un peu plus élevé pour les femmes (13,60 euros pour les femmes contre 12,95 euros pour les hommes). Cependant, la dispersion des salaires horaires des hommes est plus importante que pour les femmes ; et en particulier pour les hauts salaires (60 cents d'écart entre hommes et femmes pour le dernier quartile), (graphique 21).

Ainsi, le secteur de la production agricole semble respecter, du point de vue salarial, une certaine forme d'égalité hommes/femmes tant au niveau du salaire médian qu'au niveau de la dispersion de salaires, et que cela soit pour les contrats en CDD ou en CDI, à l'exception notable toutefois du quartile des salaires les plus élevés, pour les contrats en CDI qui présentent une étendue beaucoup plus importante pour les hommes.

Il est à noter que cette analyse ne prend en compte ni le niveau de qualification, ni le niveau de responsabilité des salariés hommes ou femmes.

GRAPHIQUE 21
COMPARAISON DES DISPERSIONS DES SALAIRES HORAIRES MOYENS
ENTRE HOMMES ET FEMMES EN CDD ET CDI EN 2010*



SOURCE : MSA

* Sur les boîtes à moustaches, les points sont censés représenter le maximum et le minimum des séries de données. Cependant, les données aberrantes nous ont poussées à utiliser les premiers et derniers déciles à la place, afin d'harmoniser les graphiques.

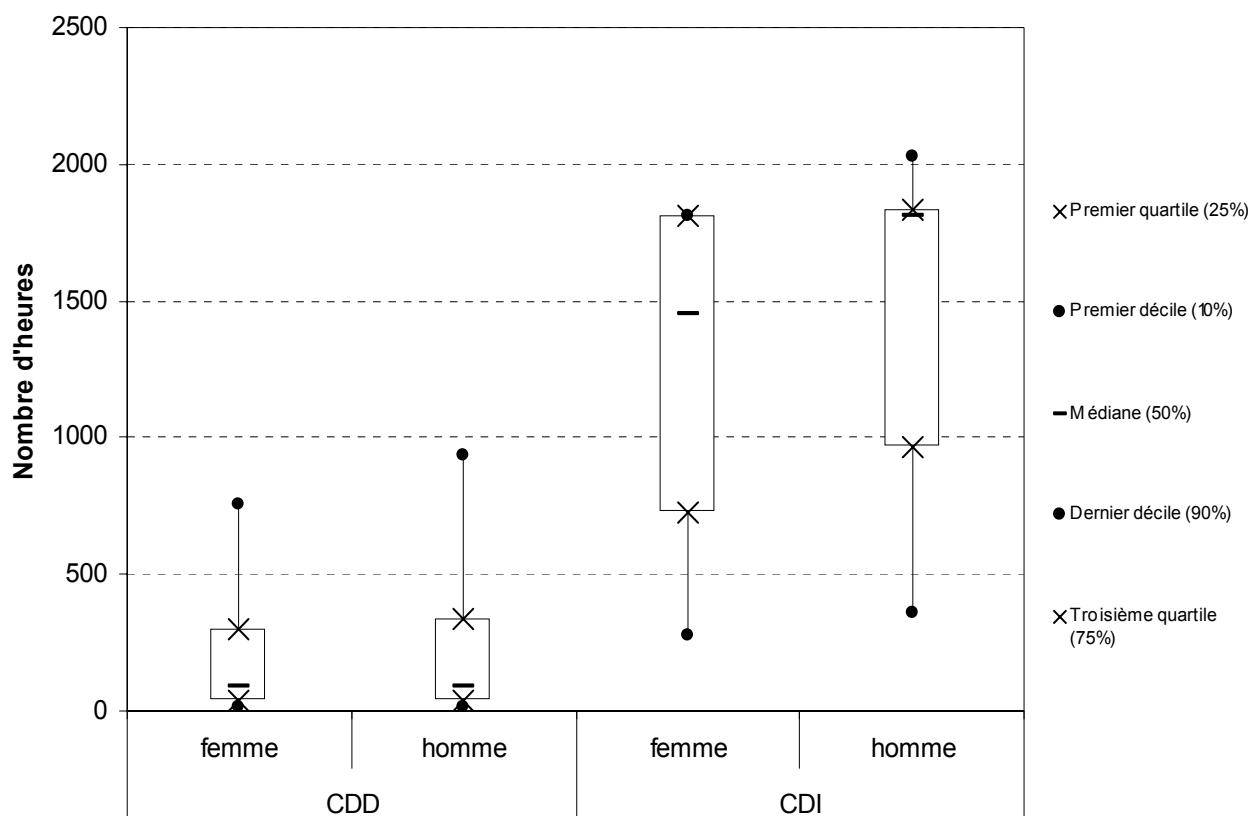
Les femmes salariées qui ont un contrat en CDD ont effectué approximativement le même nombre d'heures que leurs homologues masculins en 2010. Le temps de travail médian des contrats en CDD en 2010, tous sexes confondus, est situé aux alentours de 91 heures.

En CDI, le temps de travail médian des femmes est de 1 452 heures alors qu'il est de 1 812 heures pour les hommes. Les hommes ont donc plus tendance à effectuer des contrats à « temps plein » que les femmes.

En regardant l'écart entre la médiane et le troisième quartile, on constate qu'1/4 des hommes sont concentrés dans un temps de travail situé entre 1 812 et 1 831 heures de travail par an. Pour les femmes, cet écart est plus important, (graphique 22).

En résumé, les femmes et les hommes salariés en CDD effectuent le même nombre d'heures pour un salaire identique. En revanche, les contrats en CDI connaissent plus de disparité : les femmes effectuent moins d'heures que les hommes pour des salaires moins élevés.

GRAPHIQUE 22
COMPARAISON DES DISPERSIONS DU TEMPS DE TRAVAIL MOYEN
ENTRE HOMMES ET FEMMES EN CDD ET CDI EN 2010*



SOURCE : MSA

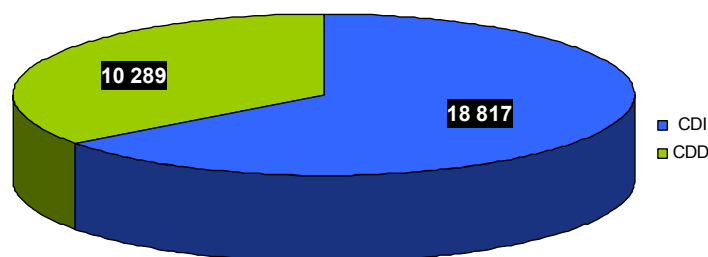
* Sur les boîtes à moustaches, les points sont censés représenter le maximum et le minimum des séries de données. Cependant, les données aberrantes nous ont poussées à utiliser les premiers et derniers déciles à la place, afin d'harmoniser les graphiques.

3.3 La proportion de contrats à temps partiel est plus développée pour les femmes en CDI

Parmi les contrats en CDD, 2 % seulement sont des contrats à temps partiels. La proportion de contrats à temps partiels est plus importante pour les femmes salariées en CDI, puisque 29 % des contrats en CDI sont des contrats à temps partiels, contre 10 % seulement chez les hommes (graphique 23).

Le travail à temps partiel, représenté par seulement 5,7 % de la population salariale féminine n'est pas distribué de façon homogène selon les secteurs d'activités. Il concerne surtout les femmes salariées travaillant dans les cultures spécialisées (30 %), les cultures et élevages non spécialisés (27 %), la viticulture (19 %), l'élevage spécialisé des petits animaux (10 %) et l'élevage spécialisé de gros animaux (12 %).

GRAPHIQUE 23
NOMBRE DE CONTRATS A TEMPS PARTIEL CHEZ LES FEMMES SALARIEES



SOURCE : MSA

Conclusion

Les femmes représentent 40 % des effectifs de la production agricole. Elles travaillent principalement dans les exploitations viticoles et de cultures spécialisées.

Contrairement aux hommes, les femmes salariées de la production agricole sont plus nombreuses à assurer une activité à temps partiel. Ce phénomène touche essentiellement les contrats en CDI.

Il est toutefois à noter que, hormis pour le quartile des salaires les plus élevés pour les emplois en CDI, la partie salariale semble respecter entre les femmes et les hommes et cela quel que soit la forme de contrat.

Si le temps de travail semble identique entre les femmes et les hommes pour les contrats en CDD, en revanche, les femmes effectuent moins d'heures pour celles qui bénéficient d'un contrat en CDI du fait du recours au temps partiel qui concerne 28,6% des femmes en CDI de la production agricole.

Chiffres clés pour les femmes dans l'agriculture en 2010

119 730 femmes chefs d'exploitation présentes en janvier.

5 398 nouvelles installations pour les femmes

Superficie globale : 4,6 millions ha

Superficie moyenne de l'exploitant : 38 ha

Age moyen de l'exploitant : 51 ans

Proportion de moins de 40 ans : 17 %

Proportion de plus de 55 ans : 39 %

Proportion de femmes chef d'exploitation : 24 %

Proportion d'hommes de plus de 55 ans : 24 %

Proportion de femmes chefs au réel : 69 %

Assiette brute des femmes chefs d'exploitation: 1,2 milliard d'euros

Proportion de femmes exploitants en nom personnel : 51 %

202 984 conjointes d'exploitants dont 20% de conjointes collaboratrices.

Superficie moyenne de l'exploitation où la conjointe est active : 63 ha

17 % de l'assiette brute totale détenue par les chefs d'exploitation dont la conjointe est active sur l'exploitation

635 277 femmes salariées

387 229 femmes salariés de la production agricole

Le nombre d'heures annuel travaillées : 159,5 millions d'heures

Montant global de la rémunération des femmes salariés de la production : 1,5 milliard d'euros.

24 % de femmes salariés dans la viticulture, 20 % dans la culture spécialisée et 10 % dans la culture et élevage non spécialisé.

Proportion de contrat en CDD : 87 %

Proportion de contrat en CDI : 13 %

Sigles utilisés :

CDD : Contrats à durée déterminée
CDI : Contrats à durée indéterminée
CE : Chefs d'exploitation
EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée
GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
Ha : Hectare
MSA : Mutualité sociale agricole
SAU : Surface agricole utile

CARTES, GRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIE



Liste des graphiques

Graphique 1	
Pyramide des âges par sexe pour les chefs d'exploitation en 2010.....	4
Graphique 2	
Répartition des chefs de sexe féminin selon l'âge en 2010	10
Graphique 3	
Répartition des chefs de sexe masculin selon l'âge en 2010.....	10
Graphique 4	
Nombre de nouveaux installés de moins de 40 ans par tranche d'âge et par sexe en 2010	11
Graphique 5	
Nombre d'enfants des femmes de moins de 40 ans nouvellement installées en 2010.....	11
Graphique 6	
Forme juridique des exploitations de femmes chefs d'exploitation par tranches d'âge en 2010	14
Graphique 7	
Forme juridique des exploitations d'hommes chefs d'exploitation par tranches d'âge en 2010	14
Graphique 8	
Répartition des femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise affiliées en ATEXA par catégorie de risque ATEXA en 2010	15
Graphique 9	
Concentration de la superficie exploitée par des femmes chefs d'exploitation en 2010 ..	16
Graphique 10	
Concentration de l'assiette brute des femmes chefs d'exploitation en 2010.....	17
Graphique 11	
L'activité des conjointes actives dans l'exploitation selon la catégorie de risque ATEXA en 2010	19
Graphique 12	
Montants de l'assiette de cotisations des conjoints actifs et non actifs sur l'exploitation agricole en 2010	20
Graphique 13	
Femmes dans le régime salarié agricole en 2010.....	22
Graphique 14	
Nombre de salariés dans le secteur de la production agricole.....	22
Graphique 15	
Nombre d'heures effectuées par des salariés dans le secteur de la production agricole	22
Graphique 16	
Les femmes salariées de la production agricole en 2010	23

Graphique 17	
Volume d'heures de travail (en milliers d'heures).....	24
Graphique 18	
Montant de la rémunération (en milliers d'euros)	24
Graphique 19	
Volume d'heures de travail (en milliers d'heures).....	24
Graphique 20	
Montant de la rémunération (en milliers d'euros)	24
Graphique 21	
Comparaison des dispersions des salaires horaires moyens entre hommes et femmes en CDD et CDI en 2010*	25
Graphique 22	
Comparaison des dispersions du temps de travail moyen entre hommes et femmes en CDD et CDI en 2010*	26
Graphique 23	
Nombre de contrats à temps partiel chez les femmes salariées	27



Liste des cartes

Carte 1	
Répartition des installations de femmes chefs d'exploitation en 2010	12
Carte 2	
Répartition des installations d'hommes chefs d'exploitation en 2010	12
Carte 3	
Proportion d'exploitations en nom personnel chez les femmes chefs d'exploitation en 2010.....	13



Liste des tableaux

Tableau 1	
récapitulatif des femmes dans l'agriculture en 2011	4
Tableau 2	
Nombre d'heures de travail et montant global de la rémunération.....	24

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 63 77 77

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore